

Séance du jeudi 1<sup>er</sup> juin 2023 à 20h

L'an deux mille vingt-trois, le premier juin à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal de la mairie de Dietwiller,

**Sous la présidence du Maire, Christian FRANTZ**

**Etaient présents :** Pierrette KEMPF, Alain MORILLON, Raymonde SEILER, adjoints Claude SCHULLER, André BECK, Dominique RISTORCELLI, Emmanuelle BONDUELLE (à partir du point 6), Elodie DEMARE, Charles KREMPER, Elodie GERUM, Guillaume POIMBOEUF conseillers municipaux

**Absents excusés avec procuration :**

Richard LIEBY procuration à Raymonde SEILER ; Michel BOBIN procuration à Christian FRANTZ ; Eléonore JEAN DIT PANNEL procuration à Pierrette KEMPF

**Absents excusés sans procuration :**

Emmanuelle BONDUELLE (points 1 à 5)

En présence : de Annie DEVEY (secrétariat)

*Quorum : 8 – présents 11 (12 à partir du point 6 inclus)*

Secrétaire de séance : Pierrette KEMPF

Convocation du 25/05/2023

### **9. Contrat de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du presbytère**

Pour la restauration intérieure du presbytère, monsieur le Maire propose de retenir Philippe PIMMEL, architecte DPLG, pour la maîtrise d'œuvre des travaux.

La proposition d'honoraires est de 47 060,00 € HT (phase projet, suivi et réception des travaux), soit 13% du montant de travaux estimés à 362 000 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide de retenir la proposition de maîtrise d'œuvre de Philippe PIMMEL – Architecte, pour les travaux cités ci-dessus ;
- autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de maîtrise d'œuvre et à engager la dépense correspondante ;
- précise que la dépense sera inscrite chapitre 23 du budget 2023.

*Signatures : Le Maire Christian FRANTZ, La secrétaire Pierrette KEMPF*



Certifié exécutoire – Le Maire – Christian FRANTZ

transmis à la sous-préfecture le 08/06/2023

affiché le 12/06/2023